



Communiqué de presse

Conférence de presse

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'OBSERVATEUR PERMANENT DE LA PALESTINE SUR LE PROJET DE RÉOLUTION RELATIF AU CHANGEMENT DE STATUT DE LA PALESTINE À L'ONU

L'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour, a annoncé aujourd'hui devant la presse, au Siège de l'ONU, à New York, qu'un projet de résolution ayant pour but de consacrer le changement de statut de la Palestine en tant qu'État observateur non membre à l'ONU serait soumis au vote de l'Assemblée générale jeudi, le 29 novembre prochain.

« Cet événement historique » qui devrait entériner la reconnaissance par la communauté internationale d'un État palestinien, à part entière, devrait ouvrir la voie à des négociations avec Israël en vue d'aboutir à la fin de l'occupation du territoire palestinien, a fait savoir M. Mansour.

Après avoir donné l'assurance que la solution consistant à avoir au Moyen-Orient deux États démocratiques vivant côte à côte et en sécurité serait réaffirmée à cette occasion par le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, M. Mansour a dit croire qu'une grande majorité des États Membres de l'ONU allait voter en faveur de ce projet de résolution, car il ne fait aucun doute qu'un consensus global existe autour de la question.

M. Mansour s'est félicité de la mobilisation de plusieurs pays européens en faveur du projet de résolution, dont notamment la France, qui a annoncé aujourd'hui qu'elle voterait en faveur d'un statut d'État non membre pour la Palestine à l'ONU. La position de la France, a-t-il dit, est courageuse et brave et vient renforcer le soutien qu'elle avait déjà apporté à la Palestine en vue de son admission à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le 31 octobre 2011.

L'Observateur permanent de la Palestine a souligné que la démarche lancée en vue du changement du statut de la Palestine à l'ONU est légitime et doit être respectée, faisant allusion aux menaces dont l'Autorité palestinienne fait l'objet depuis l'annonce de la décision des autorités palestiniennes de saisir l'Assemblée générale du projet de résolution. L'aboutissement positif de cette action aidera les pays européens et les États-Unis à mettre tout en œuvre afin de permettre à Israël et à la Palestine de parvenir à une paix durable, ainsi qu'à la fin de l'occupation, a assuré M. Mansour.

Répondant aux questions des journalistes qui lui rappelaient que les États-Unis, notamment le Congrès, menaçaient de suspendre toute aide et tout soutien financier aux Palestiniens et à toute organisation qui reconnaîtrait la Palestine comme membre ou ajusterait son statut à un niveau supérieur à celui actuellement en vigueur, M. Mansour a regretté que des menaces économiques et financières soient brandies « quand un acte juste est posé ». L'UNESCO, les Palestiniens ou l'ONU ne devraient pas être affectés par ce qui va se produire le 29 novembre, a-t-il dit, surtout quand il s'agit des versements de la quote-part d'un État Membre au budget de l'ONU. Si les Palestiniens sont privés de soutien parce qu'ils revendiquent leurs droits, ils sauront faire face à la situation avec le soutien de la communauté internationale, a indiqué M. Mansour.

Relevant le rôle déterminant de l'ONU dans le processus engagé, M. Mansour a noté que l'Organisation demeure une référence en ce qui concerne le règlement des conflits à travers le monde. À cet égard, il a rappelé à la communauté internationale sa responsabilité, à savoir, montrer le bon exemple en appuyant le projet de résolution soumis par les Palestiniens. Nous sommes unis dans cette démarche, a indiqué l'Observateur permanent de la Palestine, en précisant à la presse que toutes les factions palestiniennes soutenaient l'initiative du Président Mahmoud Abbas. « Khaled Mashal, leader

politique du Hamas, a appelé le Président Abbas pour lui exprimer tout son soutien », a précisé M. Mansour.

S'adressant aux autorités israéliennes, M. Mansour a insisté sur le fait que la Palestine ne fermait pas la porte à d'éventuelles négociations mais souhaitait qu'Israël envoie des signaux positifs, et principalement qu'il mette fin à la construction des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967. Il a en outre prévenu que si Israël continuait à violer les résolutions de l'ONU en poursuivant les constructions illégales de colonies, la Palestine consulterait ses partenaires afin de l'obliger à se conformer à ses obligations internationales.

En cas de divergences sur le vote de ce projet de résolution, la Palestine laissera la communauté internationale prendre une décision et s'y conformera, a dit M. Mansour.

L'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies a souligné que le projet de résolution sur le changement de statut de la Palestine aux Nations Unies est actuellement coparrainé par 60 États Membres, et il a émis le vœu qu'avant le vote davantage de pays lui apportent leur soutien.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel